

dès la conception des lieux de travail

Maîtres d'ouvrage : votre rôle est essentiel

Prévenir les risques d'éboulement de talus et de ruines d'ouvrages

Lors des travaux de fondations, d'infrastructures et de fouilles pour ouvrages enterrés, des **accidents graves, mortels et des situations dangereuses** liés à des effondrement de terre perdurent en Bretagne.

Pourquoi mettre en place une mission géotechnique ?

L'analyse détaillée d'un terrain et de son sous-sol permet :

- ➔ de réduire les aléas liés aux mouvements du terrain et des avoisinants et les sinistres sur ouvrage ;
- ➔ de garantir la pérennité de la construction.

Comment agir ?

Maître d'ouvrage, acteur clef pour mieux acheter les prestations géotechniques et vous assurer de leur mise en œuvre.

Vos choix auront des conséquences directes sur le déroulé du chantier.

Un guide pour vous accompagner

La Carsat Bretagne met à votre disposition un guide décrivant les **5 phases clés d'une mission géotechnique**, le **rôle de chaque intervenant** et des **exemples de dispositifs de stabilisation des terres**.

Guide téléchargeable sur le site internet Carsat Bretagne :

- ➔ *Entreprises/Prévenir vos risques professionnels/Nos conseils par métier et par secteur d'activité/Le BTP bâtiment travaux publics/Documentation/Guides Carsat Bretagne*



Pour un accompagnement personnalisé ou pour plus d'informations :

CDG 29 ☎ : 02 98 64 11 30 @ : LD_hygsecu@cdg29.fr

CDG 35 ☎ : 02 99 23 31 00 @ : contact@cdg35.fr

CDG 22 ☎ : 02 96 58 24 83 @ : prevention@cdg22.fr

CDG 56 ☎ : 02 97 68 31 56 @ : polesantetravail@cdg56.fr